

**LISTE INDICATIVE DES PIÈCES ET INFORMATIONS A TRANSMETTRE**  
**POUR LA CESSION D'UN FONDS DE COMMERCE**

**Concernant les parties**

Personnes physiques

- Questionnaire d'état civil et éventuels justificatifs (contrat de mariage, jugement de divorce, récépissé de PACS...);
- Copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- Copie de la carte vitale du cessionnaire ;
- Le cas échéant, justificatif de placement sous un régime de protection (tutelle, curatelle...);
- Le cas échéant, justificatif d'immatriculation au Répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce et des Sociétés ;
- Le cas échéant, diplômes, attestations de formations et autorisations préalables à l'exploitation envisagée;
- Relevé d'Identité Bancaire signé (du vendeur pour la remise du prix de cession, et de l'acquéreur pour la restitution d'un éventuel trop-perçu lors de la clôture du dossier).

Personnes morales

- Kbis de moins de 3 mois ou avis au répertoire SIREN ;
- Copie certifiée conforme des derniers statuts ;
- Procès-verbal, certifié conforme, de nomination du représentant (si nomination extra-statutaire) ;
- Copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité du représentant ;
- Procès-verbal, certifié conforme, d'une décision sociale autorisant l'opération ;
- Relevé d'Identité Bancaire de la personne morale signé par son représentant.

**Concernant les modalités financières**

- Indication du prix de cession et ventilation entre éléments corporels, éléments incorporels et marchandises ;
- Pour l'acquéreur, indication des caractéristiques du financement : montant de l'apport personnel ; montant du dépôt de garantie à verser lors du compromis ; montant maximal du prêt ; durée d'amortissement maximale ; taux d'intérêt annuel maximal.

**Concernant les fonds**

- Titre de propriété complet du fonds (acte d'achat avec les annexes, si fonds acquis), à défaut, date et justificatif de la création du fonds ;
- Liste détaillée du matériel et des éléments corporels compris dans le fonds, avec valorisation ventilée élément par élément ;
- Liste des marchandises cédées, avec valorisation ventilée article par article (inventaire à réaliser dans les 5 jours précédant l'acte définitif de cession du fonds) ;
- Attestation de votre expert-comptable reprenant le bilan, le compte de résultat, le bénéfice et le chiffre d'affaire (T.T.C.) au cours des trois derniers exercices ;
- Horaires d'ouverture du fonds et date de fermeture pour congés ;
- Date d'entrée en jouissance ;
- Nom commercial ;
- Copie complète du bail commercial en cours, et le cas échéant, copie des avenants éventuels. Précisez-nous les coordonnées actuelles du bailleur et la dernière quittance de loyer ;
- L'état des lieux d'entrée, s'il a déjà été établi ;
- L'attestation d'assurance du local ;
- Le cas échéant, si l'immeuble est un établissement recevant du public (E.R.P.) : autorisation d'exploiter un E.R.P. et justificatif d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ;
- Le cas échéant, s'il existe une copropriété, état descriptif de division et règlement de copropriété, modificatifs à l'état descriptif de division, coordonnées du Syndic (nom et adresse), carnet d'entretien, fiche synthétique ;
- Copie des contrats cédés avec le fonds (fournisseurs, contrat de téléphonie, site internet, etc...) ;
- Le cas échéant, copie des crédits-baux en cours ;
- Le cas échéant, prêt en cours et montant restant dus ;
- Le cas échéant, liste des salariés attachés au fonds avec copie de leur contrat de travail (avenants éventuels) et de leurs trois dernières fiches de paie et justificatif du respect du droit à l'information des salariés (article L. 141-23 et suivants du Code de commerce) ;

Le cas échéant, copie des autorisations administratives nécessaires à l'exploitation du fonds (licence de débit de boisson, de restauration, débit de tabac, etc...) et des contrats en cours (contrat de franchise, location-gérance, etc...).